



### Opération « portes barrées » dans votre immeuble

C'est le début de l'opération qui vise à barrer les portes d'entrée de votre immeuble en tout temps. En ce moment, elles sont débarrées entre 8 h et 22 h et barrées entre 22 h et 8 h. **Une fois l'opération terminée, elles seront barrées en tout temps.** Vous devrez utiliser votre puce électronique pour entrer dans votre immeuble.





Impliquez-vous

Ce que vous devez faire

## Étapes de l'opération dans votre immeuble

24 août 2022	1. Cette publication reprend l'information fournie lors de la rencontre.
<b>Du 25 août au 9 septembre 2022</b>	2. Vérifiez le nombre de puces électroniques que vous avez pour votre famille. Les puces existantes fonctionneront encore. Chaque personne de 12 ans et plus inscrite au bail a droit à une puce. 3. <b>Appelez au centre d'appels (514 872-6646)</b> pour remplacer une <b>puce perdue</b> ou pour <b>commander de nouvelles puces</b> . Pour une puce perdue ou des puces supplémentaires, des frais de 25,00 \$ vous seront facturés.
Vers la mi-septembre 2022	4. Les nouvelles puces seront programmées.
Vers la fin de septembre	5. Vous pourrez venir chercher les puces sur place. Surveillez les avis pour connaître la date exacte et les heures d'ouverture du bureau situé au 1830, rue Duff Court, au rez-de-chaussée. 6. Options pour payer les puces : <ul style="list-style-type: none"><li>• par chèque;</li><li>• par prélèvement automatique dans votre compte, si vous êtes déjà inscrits à ce service;</li><li>• en argent comptant, au bureau situé au 2247, rue Delisle, 3e étage, entre 8 h 30 et 12 h ou entre 13 h et 16 h 30, après la remise des puces.</li></ul>
Après la remise des puces électroniques	7. Utilisez vos puces électroniques pour entrer dans votre immeuble, car les portes seront barrées en tout temps.

### Accès au sous-sol et au garage

Entre 7 h et 22 h, vous pourrez utiliser votre puce électronique dans l'ascenseur pour aller au sous-sol à votre espace de rangement ou au local de recyclage. Les personnes à mobilité pourront continuer de circuler par la rampe d'accès et le garage.

## **pourquoi** des travaux

Ces travaux visent à améliorer la sécurité dans les immeubles des habitations Place Lachine. Barrer les portes en tout temps fait partie d'un ensemble de mesures pour y arriver.

La sécurité c'est l'affaire de tous. Ensemble nous pourrions améliorer la tranquillité dans votre milieu de vie. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration!

Nous vous rappelons quelques consignes importantes à respecter :

- Demandez aux visiteurs de s'identifier à l'aide de l'interphone avant de les laisser entrer dans votre immeuble.
- Évitez de prêter vos puces, vous en êtes responsable.
- N'utilisez pas les cages d'escaliers pour y flâner, ce sont des issues de secours.

Vous avez des idées de projets pour améliorer votre milieu de vie? Parlez-en à votre comité de vie de quartier (COVIQ) et à votre organisatrice communautaire, Danielle Lacroix, au 514 868-5841.

## **Merci pour votre collaboration !**

### **Des questions concernant cette opération ?**

**GENEVIÈVE TOUSIGNANT**

Agente de liaison | 514 266-3742 | [genevieve.tousignant@omhm.qc.ca](mailto:genevieve.tousignant@omhm.qc.ca)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal